

Demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Demande déposée le :

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

NOM – PRENOM :

Adresse :

Code postale : Commune :

Tel : Courriel :

Raison sociale :

N°SIRET :

NOM & ADRESSE DE FACTURATION (Si différentes des coordonnées du propriétaire)

NOM – PRENOM :

Adresse :

Code postale : Commune :

Tel : Courriel :

Raison sociale :

N°SIRET :

ADRESSE DE LA PROPRIÉTÉ A RACCORDER

Adresse :

Code postale : Commune :

Personne à contacter :

Tél :

Section cadastrale :

Numéro de la demande d'urbanisme :

Type de bâtiment raccordé :

Le(s) branchement(s) sera(seront) raccordé(s) au(x) réseau(x) existant(s) selon les **schémas de raccordement annexés au verso de la présente demande.**

Entreprise réalisant les travaux de raccordement :

.....

Date de réalisation prévue :

Je m'engage à me conformer en tous points au présent règlement du Service public d'assainissement collectif et au document relatif aux prescriptions spécifiques (CCTP). Je suis informé(e) que le raccordement d'eaux usées est soumis à la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) « assimilés domestiques » telle que définie dans le règlement.

J'affirme sous ma responsabilité pleine et entière que seuls les effluents respectant les prescriptions de rejet définies dans le règlement du Service public d'assainissement collectif seront déversées au réseau d'assainissement.

Dans le cas où je fais réaliser les travaux par une entreprise de mon choix, je m'engage à transmettre joint à la présente demande un plan projet des installations privatives jusqu'au point de raccordement au(x) réseau(x) public(s) et à informer le Service d'Assainissement du début des travaux en domaine public, afin qu'il puisse vérifier leur bonne exécution, **avant le remblaiement des tranchées.**

A :Le :

Signature du demandeur :

Avis et visa de la Régie assainissement

PROJET CONFORME ET ACCEPTE PAR LE SERVICE

PROJET NON CONFORME ET NON AUTORISE PAR LE SERVICE

Lors de son raccordement effectif au branchement, le propriétaire devra tenir informé le service pour qu'un contrôle de bon raccordement soit réalisé, à tranchée ouverte.

Observations :

Fait à Guillestre, le

Le Président,
Michel MOURONT

ANNEXE : SCHEMA DE L'IMPLANTATION DU BRANCHEMENT

Gestion des données personnelles

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras traite vos données personnelles pour la gestion des demandes de raccordement au réseau d'assainissement collectif. Vos données sont destinées au seul service intercommunal habilité. Ce traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras et le demandeur sont soumis, en application du règlement général sur la protection des données (article 6 (1)), de la loi Informatique et Liberté, de l'article L.1331-1 du Code de la santé publique et de l'article L.2224-10 du Code général des collectivités territoriales.

La communauté de communes ne conserve vos données à caractère personnel que pendant le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, selon les durées de conservation légales et dans le respect de la réglementation en vigueur instruction ; soit 1 an dans la base active puis la demande sera archivée et conservée définitivement selon l'instruction DGP/SIAF/2014/006, page 139).

Vous pouvez exercer vos droits d'information, droits d'accès, de modification, droit à la limitation des traitements, si les conditions sont remplies et dans la limite de la réglementation en vigueur, en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : rgpd@comcomgq.com ou par voie postale : Communauté de communes du Guillestrois-Queyras – A l'attention du délégué à la protection des données – Passage des écoles - 05600 GUILLESTRE

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par voie postale : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07